

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

10^c.

10^c.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TELEPHONE 31
COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (14 ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d —)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les rapports franco-anglais. — L'Allemagne à l'affût des divisions entre les Alliés. — En Espagne et en Italie.

Les relations franco-britanniques connaissent des frictions périodiques qui déconcertent l'opinion publique et irritent si elles tardent à s'apaiser. Depuis quinze jours, la question de Haute-Silésie, si délicatement à régler, suscite un nouveau dissentiment, un des plus soulignés que l'Entente ait connus.

La vérité, c'est que, depuis la guerre, on a pris l'habitude de transporter sur la place publique toutes les discussions menées jadis dans le silence des chancelleries : nous avons jusqu'ici ignoré les échanges de vue, presque toujours très laborieux, qui préparent les solutions. Aujourd'hui nous sommes les spectateurs, de toutes les tractations préliminaires.

Mais ceci n'explique qu'en partie l'inquiétude présente de l'opinion : la conduite de l'Angleterre à notre égard nous paraît maladroite sur une base à ces appréhensions.

Le gouvernement de Londres est préoccupé avant tout de politique intérieure et c'est uniquement en fonction de cette politique que Lloyd George oriente sa politique étrangère. En passant, ceci explique les volte-face déconcertantes du Premier Anglais ; mais nous devons chercher aussi dans ces faits l'origine de l'espèce d'égoïsme national dans lequel s'enferment nos Alliés : quand il s'agit d'intérêts, l'Angleterre ne voit qu'elle-même, les autres ne comptent pas.

Dès lors, les heurts sont inévitables, allant du manque de courtoisie à l'opposition presque systématique.

On signale, voici quelques jours, la désignation de Faical, comme roi de Mésopotamie. Or, cet émir est une création des colons anglais en Syrie, et nous avons dû sévir énergiquement contre ce fauteur de désordres. Mais l'Angleterre, notre Alliée, reste sa fidèle protectrice. Voilà de la bonne Entente Cordiale !

Plus caractéristique encore de l'attitude anglaise est le refus d'adhérer à l'envoi de renforts en Haute-Silésie. Les trois Commissaires interalliés ont réclamé nettement l'accroissement des forces d'occupation, sinon ils ne répondent ni de l'ordre aujourd'hui, ni demain du respect des décisions du Conseil Suprême. Briand, qui se souvient du massacre de nos marins à Athènes et n'a pas envie de courir le risque d'un second quai-à-peus, a souscrit d'emblée à la demande. Mais l'Angleterre ? Non seulement elle refuse d'envoyer des troupes britanniques, mais elle prétend nous empêcher d'expédier des forces françaises... tant que le Conseil Suprême n'aura pas délibéré.

En Haute-Silésie, la Grande-Bretagne a des intérêts financiers : il est prudent de composer avec l'Allemagne. Il faut donc respecter scrupuleusement les principes.

Mais qu'il nous Beuthen pour Constantinople et les Détroits : les principes ne jouent plus. C'est que là, les intérêts, certains disent les visées britanniques, sont considérables. Aussi apprenons-nous de temps à autre et très discrètement que nos bons Amis ont dépêché, sans nous consulter, quelque navire ou détachement militaire vers la capitale turque. Et pourtant Constantinople est actuellement, tout comme la Haute-Silésie, un territoire d'occupation interalliée. Décidément, la logique n'est pas le trait dominant du gouvernement anglais.

Du moins, ce que la France peut et doit exiger, c'est la purification de l'atmosphère diplomatique. On annonce pour le 4 août la réunion du Conseil Suprême. Or, aucune œuvre féconde ne sera produite si on n'assainit pas au préalable les rapports franco-anglais.

En particulier, il importe que nos Alliés d'Outre-Manche sachent une bonne fois que le rôle de « brillant second » n'est pas de notre goût. Nous ne voulons d'aucune tutelle et, quel que soit notre désir d'entente, nous n'accepterons jamais que nos décisions, pour être applicables, aillent chercher à Londres leur « bon pour agir ».

Retablir la cohésion, voire la cordialité, dans les rapports de l'Entente s'impose d'autant plus que l'Allemagne est à l'affût de tous les dissentiments interalliés : c'est pour elle l'unique chance d'éviter l'exécution du Traité de Versailles. Depuis la signature de la Paix, toute sa politique a consisté à tenter la désagrégation de l'Entente. Allons-nous nous diviser de nous-mêmes ?

Nous avons assisté ces jours derniers à un plus étonnant paradoxe : sur toutes les difficultés soulevées par la question silésienne nous nous sommes heurtés non seulement à l'Allemagne, c'était naturel, mais aussi à l'Angleterre. Notre partenaire a formulé les mêmes ob-

jections que notre adversaire. C'est de la solidarité à rebours.

Ce n'est pas tout. Nous aimerions en France voir éclaircir certains faits par les Anglais eux-mêmes. Les Allemands invoquent à chaque instant de pseudo-promesses faites à Berlin par Lloyd George et l'ambassadeur lord d'Abernon, promesses relatives aux sanctions et à la Haute-Silésie. Oui ou non, le diplomate anglais a-t-il promis la levée des sanctions et un règlement haut-silézien conforme aux vœux germaniques ?

Si rien n'a été promis, Londres doit protester et briser ainsi toute une campagne anti-française, dont le but est de diviser les Alliés. En gardant le silence, le gouvernement anglais agit contre nous. Mais parlera-t-il ? Tandis que toute la presse germanique vitupère contre les « scélérats de Français » et dénonce « la monstrueuse injustice de la France », cette même presse tresse des couronnes au Premier Britannique et le proclame un « Grand Homme d'Etat ».

Le Chancelier allemand participe au concert anglo-germanique et, encouragé par son collègue de Londres, il se transforme en maître-chanteur ; il déclare qu'il abandonnera le pouvoir si la Haute-Silésie n'est pas remise intégralement à l'Allemagne.

Lloyd George finira-t-il par comprendre qu'il est le complice, plus ou moins conscient, de ce chantage ? La France compte sur sa droiture pour y mettre fin.

Nous sommes convaincus que l'Allemagne s'inclinera demain sur le problème haut-silézien comme hier sur la question des réparations, si elle trouve devant elle des Alliés étroitement unis et fermement décidés à imposer leur volonté.

Les Espagnols viennent de subir au Maroc un véritable désastre militaire dans la région de Melilla. Les renseignements manquent de précision, car la censure filtre les nouvelles. Toutefois l'affaire paraît des plus graves : on parle de 5.000 tués ! Le général Bérenquer, un moment très sérieusement menacé dans Melilla, semble peu à peu rétablir la situation. Le gouvernement espagnol multiplie néanmoins les envois de troupes et de matériel et songerait à mobiliser certaines classes. L'Espagne n'avait pourtant nul besoin de ces difficultés extérieures.

En Italie, la situation politique semble s'éclaircir. Les dernières élections législatives n'ont donné d'elles-mêmes aucune majorité solide ; on pouvait craindre que le gouvernement de Bonomi ne rencontrât les mêmes écueils que son prédécesseur. Mais la franchise et la fermeté des déclarations du Premier italien ont groupé autour de lui une importante majorité qui permettra, si elle se maintient, une action efficace.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'Allemagne demande qu'on juge nos coupables de guerre !

Toute la presse nationaliste avait jusqu'ici parlé longuement des coupables de guerre français et réclamé leur mise en jugement.

La « Germania », organe du centre, auquel appartient le chancelier, reproduit aujourd'hui une partie de la liste dressée par les nationalistes et commence une offensive contre la France sur ce terrain.

Les dettes alliées

Le sénateur américain Borah a préconisé au Sénat l'ajournement du paiement des dettes des Alliés jusqu'après la conférence du désarmement projeté. Il a déclaré que si les gouvernements étrangers sont incapables de se mettre d'accord avec les Etats-Unis sur le programme du désarmement, le peuple américain sera justifié à insister pour le paiement prompt de leurs dettes et intérêts. Si les gouvernements continuaient à dépenser des sommes importantes pour leur armement, les Etats-Unis adopteraient vraisemblablement une politique différente.

Il ne faut jamais désespérer

Les parents du soldat Martin Roche, de la Besseyre, canton de Masciac, avaient été prévenus que leur fils avait disparu au Mort-Homme, le 19 août 1917. Depuis cette date lointaine, le malheureux n'avait pas donné signe de vie et sa famille avait depuis longtemps perdu toute espérance. Or, ces jours derniers, le soldat Roche a réapparu au milieu des siens, qui l'accueillirent avec la joie que l'on devine. Fait prisonnier et

Le traité de paix avec la Hongrie

Mardi soir a eu lieu, à 18 heures, la cérémonie de dépôt et de ratification du traité de paix avec la Hongrie, et du protocole et des déclarations annexes signés à Trianon le 4 juin 1920, entre l'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie, le Japon, la Belgique, la Chine, Cuba, la Grèce, le Nicaragua, Panama, la Pologne, le Portugal, le royaume serbe-croate-slovene, le Siam, la République tchéco-slovaque d'une part, et la Hongrie d'autre part.

Après une allocution de M. Cambon, M. Pranowski, ministre de Hongrie a déclaré que son pays était prêt à exécuter loyalement ses engagements.

Puis il fut procédé à la signature du procès-verbal de dépôt des ratifications.

Lénine contre Trotsky

Le journal « Nyadagligg Allehand » reçoit de Reval la nouvelle que la Commission centrale exécutive pan-russe, a nommé Trotsky dictateur avec la mission d'organiser la lutte contre la famine.

Le journal voit dans ce fait une manœuvre de Lénine qui désirerait faire retomber sur Trotsky toutes les difficultés provenant de la colère du peuple.

Le choléra en Turquie

Quelques personnes ont été atteintes du choléra. La direction générale d'hygiène a fait le nécessaire pour empêcher l'extension de cette maladie.

Le général Mangin au Pérou

Le général Mangin est l'objet de manifestations de sympathie à chacune de ses sorties. A l'hippodrome, 100.000 personnes l'ont acclamé chaleureusement. Le président de la République, les membres du corps diplomatique et de nombreuses notabilités étaient présentes.

L'échec espagnol à Melilla

Une dépêche de Madrid au Journal, dit que le chiffre des pertes subies par les Espagnols à Melilla s'élevaient à près de 5.000, aussi bien en tués, blessés ou prisonniers. Les débris de l'armée du général Silvestre, dont le général Navarro avait pris le commandement, sont coupés maintenant du reste des forces de Melilla et font face à des harkas bien supérieures en nombre.

Or, leurs munitions étant sur le point d'être épuisées, on ne songe pas sans frémir au sort de ces combattants dont on est sans nouvelles depuis plus de deux jours.

La lutte contre la tuberculose

A la réunion de l'Union internationale contre la tuberculose, qui se tient actuellement à Londres, une des plus émouvantes communications qui aient été faites fut celle du colonel Bushnell, de l'armée américaine, qui a établi des statistiques concernant le terrible fléau. Les chiffres qui paraissent frapper le plus l'assistance furent ceux des soldats morts de la tuberculose pendant la guerre.

Pour l'armée française ce chiffre était de 86.000. Le fait que le terrible mal enleva beaucoup moins d'hommes à l'armée américaine est attribué, par le colonel Bushnell, aux soins qu'avaient apportés les autorités américaines au recrutement de leurs troupes.

Un don magnifique

Deux américains Mme et M. Tuck, viennent d'offrir à la ville de Paris qu'ils lui font donation de leur magnifique collection de tableaux, tapisseries, meubles anciens et de haut style, porcelaines et émaux.

Le don est inestimable. Les tableaux, parmi lesquels nombre de primitifs, sont signés des plus grands noms de l'école française et hollandaise ; les tapisseries sont parmi les plus belles qui soient sorties d'Aubusson et de Beauvais et qui reproduisent les œuvres les plus réputées des plus grands peintres français, notamment Watteau et Boucher ;

quant aux meubles et autres objets d'art, ils suffiraient à eux seuls à donner un prix unique à la collection qui est destinée, à la mort des donateurs, à prendre place au Petit-Palais. Pour permettre cette installation, M. et Mme Tuck accompagnent en outre leur don d'un legs de un million.

Entre majoritaires et minoritaires

On lit dans l'« Humanité » : « Un congressiste qui, rappelé à Paris, nous a rendu visite cette nuit, un peu avant minuit, nous donne, sur les bagarres du palais Rameau, les renseignements suivants : Des minoritaires ont été blessés. Parmi ces blessés, se trouvent Brouthoux, atteint à la nuque par un coup de nerf de bouf ; Lauridan, atteint d'un coup de nerf de bouf en plein visage ; Mazoyer, des cheminots algériens, à qui une balle de revolver a en partie sectionné l'oreille droite ; Petitban, des plombiers de la Seine, atteint d'un coup de nerf de bouf dans l'aîne, et Bourderon. Notre camarade Carrère a arraché des mains d'un inscrit maritime un nerf de bouf qui est une pièce à conviction. »

On voit qu'ils s'arrangent bien, entre eux !

CHRONIQUE LOCALE

IL FAUT PAYER

Nous croyons savoir que selon le désir manifesté dans nos colonnes, le bilan de ce qui a coûté le Bureau permanent va être fait.

Il est même question d'indiquer dans ce bilan les dépenses occasionnées par les randonnées à travers le département des directeurs, inspecteurs, contrôleurs du dit bureau.

On nous affirme que toutes les affaires un peu délicates qui firent, à leur époque, l'objet de critiques et de protestations seront expliquées. Notamment l'affaire des wagons d'avoine et même certaine affaire de farine qui eut pour théâtre la gare de Castelnaud.

Mais on ne nous dit pas, qu'une fois établi on donnera copie de ce bilan à chaque contribuable.

Il est probable que ce bilan sera tellement éfarant qu'on l'enfermerait dans les archives du B. P., archives qui sont sur le point d'être brûlées.

Les auteurs du rapport relatif au bilan recevront une distinction honorifique. Elle sera bien méritée, et sera le couronnement d'une carrière bien remplie.

Alors que les feuilles d'impôts tombent sur les salariés, sur le contribuable, sur les travailleurs, n'est-il pas honteux d'entretenir dans des administrations inutiles, des personnes incompétentes qui touchent des salaires très élevés ?

LOUIS BONNET

LA CANICULE

La chaleur, depuis plusieurs jours est accablante dans notre région et à Cahors en particulier. Il est probable qu'il en est de même... partout.

Belle affaire pour les brasseurs et les limonadiers, mais moins belle pour les bouchers et charcutiers. Brasseurs et limonadiers y trouvent leur compte : les terrasses des cafés, trop bien arrosées avec l'eau de la ville, sont garnies de clients.

Ils se plaignent, cependant, et avec raison, car ils manquent de glace pour tenir au frais les bouteilles. Les clients ne sont pas contents. Mais ce manque de glace est encore plus préjudiciable aux bouchers et charcutiers.

La semaine dernière, les bouchers de Cahors ont été obligés de jeter d'énormes quantités de viandes corrompues.

Le préjudice s'élève à plus de 6.000 francs, durant cette semaine. Et cependant, s'il y a une ville située pour avoir des glaciers qui pourraient fournir de la glace dans toute la région, c'est bien la ville de Cahors.

Ces jours derniers, dans une réunion corporative, les bouchers ont décidé de prendre leurs dispositions pour qu'à l'avenir, une pareille situation ne se renouvelle pas.

C'est dans l'intérêt de tous, commerçants et clients.

L. B.

Lycée de jeunes filles

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro, que Mme de Sarrau, Economie au lycée de jeunes filles de Cahors, était nommée en la même qualité au lycée de jeunes filles d'Alger.

Nous sommes heureux de féliciter Mme de Sarrau de cet avancement qui prouve combien ses chefs ont apprécié sa valeur professionnelle.

Médaille du travail

La médaille d'honneur en argent est accordée à Mlle Laborie (Marie) à Cahors qui compte 31 de services chez M. Cayla. Félicitations.

Médailles d'honneur

La Médaille d'honneur de la mutualité est attribuée à nos compatriotes dont les noms suivent :

Médailles d'argent

M. Giles Jean-Jacques, vice-président de la société de secours mutuels de Castelnaud-Montroulet.

M. Lafon Albert, président de la société de secours mutuels de Saint-Céré.

M. Martin François-Ponté, administrateur de la société de secours mutuels scolaire de l'arrondissement de Figeac, à Figeac.

M. Mourrens Louis, correspondant de la société de secours mutuels des ouvriers et employés de la compagnie d'Orléans à Saint-Denis-près-Merleil.

Médailles de bronze

M. Arnaudet Léon, secrétaire de la société de secours mutuels l'Amicale de Doule.

M. Lauzu Augustin, trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Vincent-de-Paul de Catus.

M. Lavaysses Paul, administrateur de la société de secours mutuels de Saint-Céré.

M. Mériquand Hippolyte, administrateur de la société de secours mutuels de Saint-Vincent-de-Paul à Vayrac.

M. Picéourt Jean, vice-président de la société de secours mutuels de Puy-l'Évêque.

Mme Vedrunes, née Couvol Marie-Louise, membre honoraire de la société de secours mutuels scolaire de l'arrondissement de Figeac à Livron.

Mentions honorables

M. Castagné Henry, membre honoraire de la société de secours mutuels scolaire de l'arrondissement de Figeac au Bouysson.

M. Clavières Louis, ancien administrateur de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Cahors.

M. Contoux Louis, administrateur de la société de secours mutuels scolaire de Gourdon au Vigan.

M. Desplat Adrien, secrétaire de la société de secours mutuels de Concorès.

Mme Gineste, née Lasfarguettes Marie-Louise, administratrice de la société de secours mutuels scolaire de l'arrondissement de Figeac à Biars-Bretenoux.

M. Maury Jules, secrétaire de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Gourdon.

M. Prat, Victor, administrateur de la société de secours mutuels de Saint-Flo à Gourdon.

M. Rougier François, secrétaire de la société de secours mutuels de Saint-Eloi à Gourdon.

M. Verdier Paul, administrateur de la société de secours mutuels l'Union figeacoise à Figeac.

Palmes académiques

Mme Prieur, directrice d'école à Duravel est nommée officier d'académie. Nos félicitations.

Subvention

Dans la répartition des fonds de subvention affectés aux dépenses des départements, le Lot est inscrit pour une somme de 53.700 fr.

Le 7^e aux manoeuvres

Comme nous l'avons déjà annoncé, le 7^e d'infanterie va prendre part aux grandes manoeuvres qui seront exécutées au Camp de Souges.

Le 7^e d'infanterie quittera Cahors vendredi 29 juillet.

Interné

Il y a quelques mois, une tentative d'assassinat fut commise à Arnis (près Cahors).

Le coupable était le jeune Ressec, originaire de Cahors, qui s'était évadé de l'asile de Leyme où il était interné.

Arrêté et écroué à la prison de notre ville, Ressec a été soumis, une fois de plus, à un examen mental.

Ressec a été reconnu atteint d'aliénation mentale.

Et Ressec a été interné mercredi à l'asile de Najac (près Limoges).

Il est à souhaiter qu'il ne s'en évade pas.

Audiences de vacances

Les audiences de vacances auront lieu pour le tribunal de Cahors les 13 et 17 août, 10 et 24 septembre.

L'ouverture de la chasse est prochaine

La grande chaleur a avancé considérablement la maturité de la moisson et la coupe des blés et des avoines. Aussi les chasseurs commencent-ils déjà à fourbir leurs armes dans l'espoir d'une avance de l'ouverture de la chasse.

Leur espoir ne sera pas trompé, car selon des confrères bien informés, ils affirment que le décret ministériel fixant les dates d'ouverture paraîtra très probablement à la fin de cette semaine. L'on prévoit que l'ouverture pourra être avancée d'une quinzaine de jours sur la date ordinaire.

Les rapports sur l'état du gibier signalent que si la sécheresse favorisée les couvées, elle a été aussi la cause de pertes sensibles. Le jeune gibier a beaucoup souffert. Par contre, dans les pays d'eau, et partant humides, le gibier est abondant.

De nombreux chasseurs demandent si la chasse au gibier d'eau est autorisée.

Oui, cette chasse, depuis le 14 juillet, est autorisée, à 30 mètres de la rive des cours d'eau.

En attendant l'ouverture générale de la chasse, les nemrods peuvent traquer le gibier d'eau.

UN DRAME

Mercredi, un drame s'est déroulé à St-Martin-le-Redon (canton de Puy-l'Évêque) dans les circonstances suivantes :

M. Dermord, facteur des Postes à Alger âgé de 35 ans, était venu en congé à Cahors d'où sa femme née Fabre, est originaire.

Mme Dermord, âgée de 18 ans était revenue à Cahors, ne voulant plus vivre avec son mari.

Les époux étaient à la veille de divorcer.

Dermord ne pouvait se faire à cette idée de séparation. Il écrivait lettres sur lettres à sa femme la suppliant de reprendre la vie commune.

Mme Dermord avait toujours refusé de répondre à son mari.

Ces jours derniers, elle se rendit à St-Martin-le-Redon dans la famille de son mari, celui-ci alla la rejoindre.

Dermord supplia encore sa femme de rentrer au foyer conjugal. « Sans toi, la vie est insupportable : je me tuera, plutôt », disait Dermord.

La femme ne voulut rien savoir : son refus fut net. Alors Dermord, sortit un revolver de sa poche, tira : une balle frappa à la jambe Mme Dermord qui tomba.

Croyant l'avoir tuée, Dermord se brûla la cervelle.

La gendarmerie de Puy-l'Évêque fit les constatations d'usage. L'état de Mme Dermord est sans gravité.

Soirée récréative

Une soirée récréative aura lieu le vendredi soir 29 juillet à 20 heures 30, à l'École primaire Supérieure de garçons, rue Emile Zola.

Aviz aux pensionnés non pourvus d'un livret de pension

Les pensionnés sont informés que l'arrêté du Ministre des Finances du 24 décembre 1920 accorde aux bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919 non pourvus d'un livret de paiement, la faculté de percevoir les arriérés de leur titre de pension sans production d'un certificat de vie, sur le vu :

1° soit d'un livret de traitement de la Légion d'honneur ;

2° soit d'une carte d'identité délivrée par l'Administration des P. T. T. en application de la loi du 29 mars 1920 article 6 ;

3° soit de la carte d'identité délivrée par les Préfectures aux grands

mutiles pour leur permettre de voyager à tarif réduit ;
4° soit d'une carte d'identité délivrée spécialement à cet effet par les mairies sur demande des intéressés qui devront se procurer une formule de carte dans le commerce.

En dehors des cartes d'identité susvisées celle formée par la couverture des livrets à coupons peut être utilisée.

L'arrêté du 24 décembre 1920 s'applique :

1° aux anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité y compris les militaires bénéficiant d'une pension composée prévue par les articles 59 et 60 de la loi du 31 mars 1919 ;

2° aux veuves ou orphelins bénéficiaires d'un titre de pension de la loi du 31 mars 1919 ;

3° aux ascendants en possession d'un titre d'allocation d'ascendant.

L'arrêté du 24 décembre 1920 ne s'applique pas :
a) aux titulaires d'un livret de pension ;
b) aux titulaires d'une pension d'ancienneté ou proportionnelle qui ne sont pas bénéficiaires des articles 59 ou 60 de la loi du 31 mars 1919 ;
c) aux titulaires d'une pension d'invalidité d'avant-guerre.

Arrestation

Dimanche, le nommé Louis Deyma, cinquante ans, chiffonnier ambulancier originaire de Tauriac (Lot), a été arrêté par la gendarmerie de Monpezat (Dordogne) pour défaut de pièces d'identité et de carnet anthropométrique, vagabondage et mendicité.

I. E. P. - 3^e Subdivision

Brevet de nageur classé. — Les jeunes gens de la classe 1922, désireux de se réserver les avantages de ce brevet de spécialité qui viendront s'ajouter, le cas échéant, à ceux du Certificat de préparation au service militaire, sont informés que les examens pour l'obtention du certificat provisoire de nageur classé, auront lieu le 21 août. Rassemblement à 7 heures, caserne Bessières.

ÉPREUVE N° 1. — Vitesse : 200 m. nage libre (eau morte ou courant faible) en descendant.

ÉPREUVE N° 2. — Plongée : a) plongeon d'une hauteur de 4 mètres ; b) parcours, sous l'eau, d'une distance de 20 mètres en deux parcours (eau morte ou courant faible en descendant) (séjour sous l'eau d'au moins 45 secondes).

ÉPREUVE N° 3. — Sauvetage : à accomplir en veston, pantalon, chemise, chaussures de ville.

Rechercher un poids de 2 kilogrammes, peint en blanc, à 2 mètres de fond, le ramener à la surface en moins de 30 secondes et faire immédiatement un parcours de 15 mètres, le poids hors de l'eau.

Natation. — Épreuve supplémentaire et facultative dont les résultats s'ajouteront à ceux qu'obtiendront les jeunes gens de la classe 1922 ou les candidats à l'engagement (2^e session d'août), lorsqu'ils passeront l'examen pour l'obtention du C. P. S. M.

Cette épreuve, unique (sauter à l'eau de deux mètres de hauteur et nager 100 mètres, sans reprendre pied) s'adresse aux jeunes gens sachant nager mais pas assez bons nageurs pour affronter les épreuves du brevet de spécialité de « nageur classé ».

Aviron. — Les épreuves du brevet de spécialité « Aviron » auront lieu le même jour 21 août. Rassemblement 7 heures, Caserne Bessières. Voir détail des épreuves, vol. 85 ter, B. O., pages 135 à 137. Les demandes des candidats pour Nageur classé, Natation C. P. S. M. et Aviron seront reçues au bureau de l'I. E. P., Lieutenant Duluc, Caserne Bessières, jusqu'au 15 août 1921 inclus et dernier délai.

Avis de concours

Un concours pour l'admission à l'emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert à la Direction générale des

Caisse d'Amortissement et des Dépôts et Consignations à Paris (56, rue de Lille) dans la deuxième quinzaine de novembre 1921. Les dames sont admises à concourir dans les mêmes conditions que les hommes.

Les soucis d'un homme d'affaires

La crise des affaires devient tous les jours plus aiguë, les échéances sont pénibles et le front du commerçant s'assombrit tous les jours davantage. Tout entier à la lutte, il néglige sa santé.

Quelle erreur !
S'il prenait tous les matins un verre d'eau **Saint-Martial** laxative et dépurative, il s'assurerait un organisme digestif robuste, un cerveau lucide et serait ainsi mieux armé pour faire face aux difficultés qui l'assaillent. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Agent général pour le Lot : M. Paul ORLIAC, Pharmacie Normale, CAHORS.

Sous-dépôts : M. A. Delpeuch, dépôts : Gourdou : Pharmacie Meulet.

M. **POPOVITCH**, ancien élève des Drs Smidt et Philipp, Bond Street, London, et Aitard, rue Castiglione, à Paris, etc., ayant exercé plusieurs années à Monte-Carlo, Hôtel de Paris, comme spécialiste pour les soins du visage, pédicure et soins spéciaux contre la chute des cheveux et contre les cheveux blancs, tient actuellement le salon de coiffure qui se trouve, 4, rue Maréchal Foch, à Cahors.

Castelnau-Montratier

Incendie. — En jouant avec des fusées, un jeune garçon de Castelnau-Montratier mit le feu, dans cette commune, à une grange contenant du fourrage.

Les dégâts sont assez importants.

Luzech

Succès scolaires. — Notre école primaire supérieure, dont la prospérité va croissant, vient de remporter de nombreux succès aux examens de juillet.

Les élèves Baudel, Lamouroux, Tonnelier et Sindou ont été admis au brevet élémentaire ; Portal et Tonnelier sont admissibles à l'École normale d'Instituteurs et Lamouroux, Robert et Tonnelier ont subi avec succès les épreuves du brevet d'enseignement primaire supérieur.

Enfin dix-neuf élèves ont obtenu le Certificat d'études primaires. Césari (Arnaud) (mention A. B.) ; Aussel (A. B.) ; Baudel (Très Bien) ; Brunet (B.) ; Cassan (B.) ; Cavalé André (B.) ; Cavalé Jean (B.) ; Delcor (A. B.) ; Delon (A. B.) ; Fossac (A. B.) ; Garrigues (A. B.) ; Jarriges (B.) ; Lurguie (A. B.) ; Luzenier (A. B.) ; Pellissé (A. B.) ; Rigaudie (B.) ; Salanié (B.) ; Soullignac (A. B.) et Vignals (A. B.).

Nos félicitations aux jeunes lauréats.

Puy-l'Evêque

Le retour de nos glorieux morts. — Lundi matin, la population de Puy-l'Evêque se rendait à la gare pour attendre les restes de Fernand Soussert, tué à l'ennemi le 7 septembre 1914, titulaire de la citation suivante :

« Tué le 7 septembre à son poste de pointeur qu'il occupait sous le feu réglé et violent de plusieurs batteries. Croix de guerre et Médaille militaire. »

En tête du cortège marchaient les sociétés des mutilés et de secours mutuels ; venaient ensuite les élèves de nos écoles, précédant le deuil, formé de nombreux amis de la famille.

Au cimetière, M. Talou, au nom des mutilés et des anciens combattants, a fait l'éloge de ce jeune poilu et lui a adressé le suprême adieu.

Nous adressons à la famille nos condoléances.

Prayssac

Morts pour la France. — Avant-hier arrivaient, gare de Castelranc, les dépouilles de deux jeunes soldats, Urbain Combes et Léon-François Bousquet, tombés au champ d'honneur.

Les obsèques de ces jeunes héros furent grandioses. Comme aux précédentes cérémonies, un imposant cortège précédait les deux cercueils recouverts de couronnes et de fleurs.

En tête, le conseil municipal, qui suivait la société de secours mutuels, les anciens combattants de 1870-71, tous les camarades de la grande guerre, ainsi que les élèves des diverses écoles.

Au cimetière, M. Berty, adjoint au

maire, a rendu hommage à ces deux héros qui ont sacrifié leur vie à la défense de la patrie.

Nos sincères condoléances aux familles si cruellement éprouvées.

Montlauzun

Succès. — Notre jeune compatriote Hubert Montagnac, élève du lycée Bernard Palissy, à Agen, ancien élève du lycée Gambetta, vient de passer brillamment devant l'Université de Bordeaux, la seconde partie du baccalauréat (philosophie). Félicitations.

Saint-Cyprien

Succès. — Notre jeune compatriote Hubert Montagnac, vient d'être reçu à la seconde partie du baccalauréat (Philosophie).

Nos meilleures félicitations au jeune lauréat.

Hyménée. — Nous apprenons le mariage de M. Moïse Courrech avec sa belle-sœur Mme Marie-Louise Lasjunies Vve Théophile Courrech.

Meilleurs vœux de bonheur.

Gourdou

Audience correctionnelle. — Dans son audience correctionnelle du 26 courant, le tribunal a rendu les jugements suivants :
— Une femme Cépède, hôtelière à Vayrac a été condamnée à 25 fr. d'amende pour mouillage de vin et la Régie a été déboutée de sa demande.

— M. Agié Michel, de Gramat comparait sous l'inculpation de dissimulation de bénéfices de guerre.

D'après l'accusation, il a brûlé sa comptabilité pour rendre impossible le contrôle de la Commission départementale.

M^e Alibert plaide l'acquiescement estimant que le délit n'est pas caractérisé.

Le tribunal met l'affaire en délibéré pour rendre le jugement à la prochaine audience de vacation, le 6 août.

Réinhibition. — Mercredi matin, à 10 h., a eu lieu la réinhibition du corps du jeune Fauché Georges, mort glorieusement pour la France, à l'âge de 21 ans, fils de l'excellent chef de bureau de la sous-préfecture de Gourdou.

Un cortège imposant assistait aux obsèques. On y remarquait M. Sudres, sous-préfet, M. Davidou, maire, ses adjoints, les conseillers municipaux, toutes les sociétés de la ville et toutes les écoles.

Le service religieux fut célébré avec une pompe inusitée.

Au cimetière M. Baurès, Procureur de la République à Gourdou dit le dernier adieu au glorieux soldat si prématurément enlevé, avec beaucoup d'émotion et de cœur.

Nous prions Mme et M. Fauché et leur famille d'agréer l'expression de nos condoléances bien sympathiques.

Souillac

Succès scolaire. — C'est avec plaisir que nous apprenons que Mlle Picard vient d'être définitivement admise au professorat des écoles normales.

Toutes nos félicitations à cette lauréate qui est une ancienne élève du cours complémentaire de jeunes filles de Souillac et de l'École Normale de Cahors ; cette année les cinq candidates présentées ont été définitivement admises avec les numéros 1, 2, 3, 5 et 8. Un tel succès se passe de commentaires.

Souhaitons que les anciennes élèves de Mlle Salives soient d'aussi bonnes maîtresses que leur directrice.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Complot antibolcheviste

Un télégramme particulier de Riga au Daily Express dit qu'un train spécial amenant de Moscou à Riga les délégués étrangers ayant assisté au récent congrès de la III^e Internationale, a déraillé aux environs de Kursk, à 150 kilomètres de Moscou. Six délégués ont été tués, plusieurs autres blessés. Parmi les morts se trouve le délégué de la France, Sergioff. Un rail déplacé sur le haut d'un remblai élevé est cause de l'accident. On croit à un complot antibolcheviste.

La politique des soviets

De Reval : On annonce que le gouvernement des Soviets a confié au général Broussiloff la direction des opérations diplomatiques et militaires avec le gouvernement de Mustapha Kemal pacha. Le général Broussiloff assumera également la direction générale de la politique des Soviets en Perse, dans l'Afghanistan et dans les pays limitrophes des Indes.

Tchéco-Slavie & Hte-Silésie

On mande de Berlin de Varsovie aux journaux de Berlin que les frontières entre la Tchéco-Slavie et la Haute-Silésie est couverte de troupes tchéco-slovaques en tenue de campagne. L'état-major de ces troupes est à Graetz.

Paris, 13 h.

Les renforts pour la Silésie

On mande de Berlin que l'ambassadeur d'Angleterre a présenté hier verbalement, au ministre des Affaires étrangères, les vues du gouvernement britannique au sujet de l'envoi des renforts pour la Silésie. Le Cabinet allemand s'est réuni après la visite de lord d'Abernon pour discuter la situation avec le Président Ebert.

Amérique et Conseil suprême

De Londres : Le correspondant du Times à Paris annonce sous réserves que l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres pourrait être appelé à jouer un rôle important dans la réunion du Conseil suprême. Il ajoute que les représentants diplomatiques américains en Europe ont adressé un message au Président Harding lui demandant que l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres fasse partie du Conseil suprême comme délégué.

La question irlandaise

De Londres : Le « Daily Graphic » croit savoir que le premier ministre a reçu hier soir la première communication de M. De Valera au sujet des négociations de la paix avec l'Irlande. Cette communication est confidentielle et ne constitue pas la réponse définitive aux propositions gouvernementales, mais elle serait moins favorable qu'on ne l'espérait.

Allemagne et Espagne

De Londres : Le correspondant du « Daily Mail » à Tanger télégraphie que, suivant certains bruits, les Allemands auraient aidé les tribus maures dans la lutte contre les forces espagnoles près de Méfilla.

Paris, 14 h. 13.

France et Silésie

Les ministres se sont réunis en conseil des ministres à l'Élysée, ce matin, sous la présidence de M. Millerand. M. Briand a fait à ses collègues l'exposé complet de la situation diplomatique et particulièrement de la Haute-Silésie. Avant appris que le gouvernement anglais ne devait délibérer à ce sujet que ce matin, le Conseil des ministres français se réunira à nouveau demain matin pour examiner la réponse.

Le gouverneur de l'Algérie

Sur la proposition du ministre de l'Intérieur M. Steeg, sénateur, est chargé à titre de mission temporaire des fonctions de gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Abel, démissionnaire.

ON DEMANDE

Un ouvrier boulanger, marié

à la Boulangerie Coopérative des Chemins de fer de Cahors

Pour les conditions, s'adresser au président, M. VARENNES, 11, Avenue de la Gare, CAHORS.

AVIS DE DÉCÈS

Madame VINCENS, née PERBOYRE, Monsieur Abel VIALARD, receveur de l'Enregistrement à Bourg (Gironde), et Madame Abel VIALARD,

Monsieur Pierre-Eugène VINCENS, Ingénieur des Arts et Manufactures à Belfort, et Madame Pierre-Eugène VINCENS, Mademoiselle Gabrielle VIALARD, Monsieur Pierre VINCENS.

Et tous les autres parents ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Pierre VINCENS

Receveur Principal des Contributions Indirectes Entrepeneur des Tabacs en retraite

décédé le 28 juillet, muni des Sacraments de l'Eglise.

Et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu samedi 30 courant, à 7 h. 1/2, en l'Eglise Cathédrale.

Le corps sera porté à Catus.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 26 Juillet 1921.

Le marché lourd au début se ressaisit un peu en cours de séance pour retomber en clôture aux environs des premiers cours. Les bourses étrangères demeurent inactives et nous renseignons des cours empreints de lourdeur. Changes presque inchangés et rentes françaises calmes : 3 0/0 56,30. Crédit National ancien 449, nouveau 459, Bons 6 0/0 493.

Banques à peine soutenues : la Paris 1.264, Union Parisienne 747, Lyonnais 1.330, Société Générale 691.

Navigations sans changement : Suez 5.475, Chargeurs Réunis 532, Transatlantique 224.

Cuprifères calmes : Rio 1.397, Tanganyika 54.

Industriels russes soutenues : Naphte 320, Bakou 2.485, Lianosoff 433, Platine 523.

Pétrolifères irrégulières : Eagle 247, Shell 233, Royal Dutch 19.900, Omnium des pétroles 430.

Diamantifères et mines d'or résistantes : De Beers 497, Crown mines 91,50, Rand mines 106,50.

Coutchoutières délaissées : Financière 81,25, Padang 125.

En valeurs diverses, la Penarroya s'inscrit à 915, Socieries d'Égypte à 649, Say ordinaire 1.257.

M. BESSAC, Cycles

28, quai de Regourd

l'honneur d'informer sa clientèle qu'il tient à sa disposition des landaus pour enfants dernier modèle à des prix défiant toute concurrence.

BELLE SITUATION

offerte dans chaque département à agent général exclusif pour le placement de la

Méthode Simpliste Morichon

Livre-Journal indispensable à tous les détaillants pour payer moins d'impôts.

Ec. avec réf. sérieuses à S. IOFFE, Dir. commercial, 70, rue des Granges, Besançon.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

SALTRATES RODELL

POUR BAINS

CONTRE LES MAUX DE PIEDS

Si vous avez des cors ou durillons douloureux ou si vous souffrez de pieds sensibles qui s'enflent et s'échauffent facilement par la fatigue et la pression de la chaussure, prenez un simple bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrates. Vous ressentirez un soulagement immédiat de vos pieds douloureux et ce simple traitement ne manquera pas de guérir vos divers maux de pieds. De tels bains remettent et entretiennent les pieds en parfait état, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser le prix d'achat à la première demande.

Dans Toutes Pharmacies à un prix modique

Une fête, jadis, crida, d'un coup de baguette, Cabalites, lutins, tourmenteurs à merci ! Un chimiste distingué, lui, plus honnête, Pour la femme, créa Parfums et Produits DULCÉ.

Parfumerie E POPOVITCH, 4, rue Maréchal Foch.

Ouverture du vrai

Ressemelage Parisien

5, rue Georges Clemenceau, CAHORS

Maison spéciale pour les réparations

Travail entièrement fait à la main

Avec garantie d'élégance et de solidité

Spécialité de cousus main et de pièces invisibles

Livraison rapide

morts pour la France, transport par voie de

rect. 1 r. 30 du k.

1 corps et 1 pers

accompagnant, 1 pers. ou corps sup.

0 fr. 25 en plus au k.

Paul WAROQUIER, 8, rue Gambetta, à Fournies (Nord).

DIRECTEUR

est demandé par Société de Capitalisation de premier ordre pour le département du Lot. Situation avantageuse et d'avenir. Il n'est pas exigé de connaissances spéciales. Références très sérieuses exigées. Écrire à M. REBEILLARD, Administrateur, 10, Place de la Bourse, Paris.

FROMAGES

Emmenthal, Gruyère et Comté. Expédition France et Colonies. On demande un représentant. AILLOUD, à JONZIER-ÉPAGNY (Hte-Savoie).

Le Gérant : A. COUESLANT.



EVERITE
TOITURES EN PLAQUES ONDULÉES
"EVERITE"
COMPOSÉ DE FIBRES D'AMIANTE & CIMENT
TOITURES EN TÔLES ONDULÉES GALVANISÉES
ARDOISES POUR TOITURES 60X60 ET 40X40
Demandez Prix et Brochures
R. Bindschedler
13, Avenue de Paris - PLAINE SAINT-DENIS



FIXALO
Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide. Solide, couvrant bien, séchant vite. Lavable, s'appliquant sur tout. Bien moins cher que la peinture à l'huile.
177, PRADO - MARSEILLE
FIXALO BLEU SPÉCIAL CONTRE RÉFLEXION SOLAIRE POUR VITRAGES D'USINES, etc.
En vente à CAHORS, Droguerie VINEL ; à FIGEAC, Drog. Quinc. BEDOU. — à GOURDON, Drog. Quinc. SISTERNE.

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse

PAR

Jules MARY

III

— A quoi bon, ma chérie, te causer des chagrins inutiles ? C'était bien assez de nous, pour nous désoler. Toi, tu es heureuse, tant. Et tu mérites de l'être. Et tu as tout pour cela, du reste... jeunesse, santé, beauté, fortune... Et tu n'aimes personne !... Pourquoi M. Grandier ne l'a-t-il pas aimé, au lieu de s'adresser à moi ?... Tu es riche... tu as trois cent cinquante mille francs... et tu ne dépenses même pas tes revenus... Les pauvres l'y aident... Ton mariage n'eût pas rencontré d'obstacles... Tandis que moi, me voici malheureuse pour toute ma vie... Et cela, pour un peu d'argent...

— Tu dis que je suis heureuse, tu te trompes peut-être...
— Et d'où te viendraient tes tristesses ?

— J'ai mes secrets. La fortune que je possède et que tu sembles me reprocher ne me donne sans doute pas ce que je rêve. Assurément, elle serait mieux placée entre tes mains puisque, de cette façon, elle assurerait

ton mariage, c'est-à-dire ton bonheur... mais, qu'y faire ?
— Germaine se méprit et fut imprudente.

— Comment ! tante, que prétends-tu ! voudrais-tu m'abandonner ta fortune ?... ce serait une folie !...

Valérie, surprise, regarda sa nièce. Il lui semblait apercevoir des choses jusqu'alors cachées, tout un mystère ignoré qui sortait lentement des ténèbres, très loin d'elle encore, sous un rayon de lumière incertain. Et Germaine, voyant qu'elle s'était presque trahie, était devenue rouge et se mordait les lèvres.

— Je ne prétends rien faire, ma chérie, dit la tante. Les choses qui existent n'ont pas été préparées par moi. Je suis riche. Ton père l'a rendue pauvre, à force d'imprudences. Il faut accepter, comme elle est, cette situation. Du reste, M. Grandier n'a pas dit son dernier mot. Il cédera.

— Il ne cédera pas.

La tante et la nièce étaient embarrassées. Valérie avait saisi l'allusion de Germaine.

— Et elle pensait :
— Ainsi, moi, j'aimerais Julien ? Et pour rendre possible son mariage avec une autre, je prendrais une part de ma fortune ? Je paierais, de ma bourse, un bonheur qui me désespère ?

Non, non... jamais, par exemple !...
Il y eut, sans autres paroles entre elles, un échange subtil de leurs secrètes impressions, sur Germaine, tout à coup devenue très froide, dit sèchement :

— Ne crois pas, tante, que mon intention ait été de te demander l'aumône ?... Si j'en arrive là, ce ne sera pas pour me marier, mais pour entrer au couvent et alors, tu ne refuseras pas, j'en suis certaine, de payer la dot qui me permettra de prononcer mes vœux...

Et sans embrasser Valérie, elle se retira.

Mais elle eut soin, au moment de disparaître, d'essuyer ses yeux.

Valérie le remarqua. Le mot de sa nièce lui avait brisé le cœur. Elle eut des remords toute la journée. Son esprit était tourmenté, inquiet, comme si elle avait commis une mauvaise action. Et le soir, elle sut que Germaine, en la quittant, avait été prise d'une attaque de nerfs.

— C'est une grande surprise, il n'y eut le lendemain aucune allusion à ce qui s'était passé. Rien ne fut changé à la vie extérieure du château. Lésperat et la baronne restèrent doux et aimables pour elle. Même, on eût dit que Germaine avait oublié les allusions de la veille, car, par un prodigieux effort, aucun dépôt, pas la moindre trace de rancune n'apparut sur son visage.

Mais ce fut aussi, comme dans les journées qui avaient précédé cette scène, la même tristesse que l'on essayait de cacher à la tante.

Chez tous, des larmes refoulées.

Et maintenant Valérie connaissait les raisons de ce chagrin si cruel. Jadis elle s'en informait et on lui mentait ; à présent elle n'adressait plus de questions, mais quand elle

surprenait Germaine en larmes, tout en composant ses traits pour lui sourire, elle en éprouvait une sorte d'irritation contre elle-même.